

# CGT- FINANCES LOIRET

## Déclaration liminaire CDAS 01/02/2010

Dans un contexte de crise économique et sociale qui ne cesse de s'aggraver :

- face à une politique budgétaire et fiscale mettant à mal les finances publiques
- face à des politiques publiques aggravant la précarité
- face à l'insuffisance des traitements et pensions
- face à la déréglementation du travail avec la loi sur la mobilité
- face aux restructurations voire disparitions de missions
- face aux suppressions massives d'emplois
- face au culte de la performance

les agents actifs et pensionnés des Finances sont de plus en plus fragilisés.

La politique d'austérité mise en place dans la Fonction publique touche également la politique d'Action Sociale dont l'objet « d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur familles » est plus que jamais nécessaire.

L'examen des budgets 2009 et 2010, qui sont à l'ordre du jour de ce CDAS peut donner l'illusion d'une certaine stabilité quant aux montants alloués.

D'autant qu'il nous a été à maintes reprises laissé entendre que nous entrons dorénavant dans l'ère de la rationalisation et de l'optimisation des moyens. En clair, il nous est demandé de faire des choix et d'engager des discussions sur des restrictions, voire des suppressions de prestations d'Action Sociale.

Nous nous refusons à engager toute discussion dans ce cadre.

De nouvelles prestations doivent être mises en place par exemple l'aide au logement d'enfants poursuivant leurs études.

- Restauration : le surcoût généré par l'introduction du BIO qui nous est imposée, doit être pris en charge par l'État employeur, sans restriction ni de la qualité ni de la composition du repas.

La valeur faciale du titre restaurant doit être revalorisée.

- L'aide à la dépendance pourtant cause nationale est ignorée de nos ministères.

Par ailleurs, les vastes restructurations de services publics de l'Etat, la RGPP, sont source d'inquiétude.

Les agents concernés par le rassemblement de presque tous les services sous l'autorité du préfet ignorent encore à quelle sauce ils seront mangés.

Les services éclatent mais quels sont les CHS ou les CDAS dont ils dépendront ?

Beaucoup de stress, d'angoisses pour des personnels déplacés de force et privés de leurs repères professionnels.

La souffrance au travail enfin reconnue n'a pas fini de faire parler d'elle.

Les agents des finances qui restent sous l'autorité directe du ministre des Finances ne sont pas épargnés.

Pour ces raisons nous refusons de faire des choix dans les priorités des priorités et refusons de prendre part au vote.